

# Leçon 03 :

## Des pouvoirs parlementaires sous la V<sup>e</sup> République

**Partie I** : introduction  
*parlementaire*  
au droit constitutionnel  
de la V<sup>e</sup> République



# Attention !



- Ce document est réservé aux étudiant.e.s du groupe II de 1<sup>ère</sup> année de Licence en Droit constitutionnel de l'Université Toulouse Capitole.
- ***Il n'est pas libre de droit(s)*** et a été réalisé à des fins scientifiques et pédagogiques par le pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA dans le cadre du cours magistral précité.
- **Le diffuser sans autorisation entraînera des poursuites.**



15 janvier 2024

26 nivôse an CCXXXII de la République



CONCOURS

**Section 01 :**  
**De l'organisation**  
**parlementaire**

**§1. L'organisation**  
**temporelle :**  
**sessions & séances**

---



# Section 01 : De l'organisation parlementaire

## §2. L'organisation institutionnelle : Présidence & Bureau

---



## Section 01 : De l'organisation parlementaire

### §3. L'organisation matérielle : les commissions

## COMPOSITION DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

### DÉPUTÉS :



### SÉNATEURS :



SOURCE SOURCES CONCORDANTES À BFMTV

Section 02 :  
De l'art de  
« parlementer »  
à celui d'évaluer ?

§1. Un Parlement  
co-législateur ?

---

Art. 24 : voter, contrôler & évaluer





## Section 02 : De l'art de « parlementer » à celui d'évaluer ?

### §2. Un Parlement contrôleur ?

Règle d'Or :  
« *Le Parlement doit légiférer,  
mais en a-t-il vraiment envie* »?



## Section 02 : De l'art de « parlementer » à celui d'évaluer ?

### §3. Un Parlement évaluateur ?

Art. 24 : voter, contrôler & évaluer



N° 508

## ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 22 novembre 2022.

### PROPOSITION DE RÉSOLUTION EUROPÉENNE

*visant à faire respecter le droit international  
dans le secours des migrants en mer Méditerranée,*

(Renvoyée à la commission des affaires européennes)

présentée par Mesdames et Messieurs

Olivier MARLEIX, Pierre-Henri DUMONT et les membres du groupe Les  
Républicains et apparentés <sup>(1)</sup>,

députés.

(1) *Mesdames et Messieurs* : Emmanuelle Anthoine, Thibault Bazin, Valérie Bazin-Malgras, Anne-Laure Blin, Émilie Bonnavard, Jean-Yves Bony, Ian Boucard, Jean-Luc Bourgeaux, Xavier Breton, Hubert Brigand, Fabrice Brun, Dino Cinieri, Éric Ciotti, Pierre Cordier, Josiane Corneloup, Marie-Christine Dalloz, Vincent Descœur, Fabien Di Filippo, Julien Dive, Francis Dubois, Virginie Duby-Muller, Pierre-Henri Dumont, Nicolas Forissier, Jean-Jacques Gaultier, Annie Genevard, Philippe Gosselin, Justine Gruet, Victor Habert-Dassault, Meyer Habib, Michel Herbillon, Patrick Hetzel, Christelle D'Intorni, Philippe Juvin, Mansour Kamardine, Marc Le Fur, Véronique Louwagie, Emmanuel Maquet, Olivier Marleix, Alexandra Martin, Frédérique Meunier, Maxime



**§1. Des Questions  
au Gouvernement**

---

**Section 03 :  
Des contrôles  
du gouvernement**



§2. *Des mises en cause  
de la responsabilité gouvernementale*

---

**Section 03 :  
Des contrôles  
du gouvernement**





**§3. Des censures  
spontanée & provoquée**

---

**Section 03 :  
Des contrôles  
du gouvernement**